

**Objet : Mise en place de l'observatoire de l'évolution du territoire – Modification du plan de financement**

Vu les délibérations n°2011-06-11 du Comité Syndical du 26 Avril 2011 et 2012-06-04 du Bureau Syndical du 22 Mai 2012 visant à mettre en place un observatoire de l'évolution du territoire des Baronnies Provençales,

Le Président expose :

Conformément au projet de Charte du Parc, la création d'un observatoire sur le territoire des Baronnies Provençales est l'une des mesures à mettre en place d'ici 2015. En ce sens, le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales a encadré en 2011 sur une période de 10 mois un stage de fin d'études universitaires afin de proposer une méthode pour la création de cet outil ainsi que des propositions d'objectifs et d'indicateurs à prendre en compte.

Suite à ce travail de préfiguration, un partenariat avec des laboratoires de recherche (Institut Méditerranéen de Biodiversité et d'Ecologie marine et continentale (IMBE) et l'institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA) et les Régions a permis le démarrage en septembre 2012 d'une thèse d'une durée de trois ans.

La mise en place de l'observatoire du territoire des Baronnies Provençales s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire et participative tout en permettant au travers d'une thèse une recherche fondamentale en écologie globale autour des enjeux de la biodiversité et les interactions hommes-milieux. L'observatoire du territoire des Baronnies Provençales devra rendre compte des relations hommes milieux à travers un jeu d'indicateurs pertinent. Cette thèse permettra une recherche méthodologique exploratoire pour définir et hiérarchiser des indicateurs socio-environnementaux.

Un diagnostic des modes de perception des acteurs du territoire des Baronnies Provençales doit être réalisé pour caractériser quel type de territoire les acteurs définissent en relation avec leurs enjeux. Celui-ci permettra d'élaborer un jeu d'indicateurs rendant compte de l'évolution des visions et des discours. Pour déterminer les modes de représentation une enquête auprès d'un panel d'acteurs locaux à partir d'une grille d'entretien sera réalisée. Pour un résultat valable (notamment statistiquement), il faut réaliser un grand nombre d'enquête (>180 enquêtes) et au vu du calendrier de thèse celles-ci doivent être finalisées en 2013.

L'université Paris 1 PANTHEON SORBONNE mène tous les ans un atelier pédagogique sur le terrain dirigé par le Pr Pierre Pech (membre du comité de suivi de la thèse) avec la promotion d'une des spécialités du Master Environnement et Développement Durable.

Il s'agit de mettre l'ensemble des étudiants en situation de répondre à une commande effectuée par un organisme. La méthodologie proposée consiste à effectuer un diagnostic exhaustif d'un territoire à partir d'une série d'entretiens effectués sur un panel d'acteurs (environ 200) défini avec le commanditaire. Les entretiens visent à explorer les enjeux variés du territoire, tels qu'ils sont exprimés par les acteurs. Ce diagnostic approfondi, en *bottom up*, permet de fournir des connaissances permettant d'aider les commanditaires à améliorer leur capacité de prise de décision en matière d'aménagement et de développement local. Elle leur permet notamment d'améliorer la connaissance des enjeux des parties prenantes du territoire.

Il est proposé que cet atelier pédagogique ait lieu dans les Baronnies Provençales en 2013 avec pour finalité d'aider le projet de mise en place de l'observatoire du territoire des Baronnies provençales ainsi que le projet de recherche qui y est associé. Il s'agira de réaliser un diagnostic des modes de perception des acteurs du territoire autour du patrimoine naturel et de la relation hommes-nature. L'intervention consistera à mobiliser les différentes formes d'expertises relatives au territoire et à les confronter les unes aux autres de manière constructive, afin de

révéler les patrons des représentations et des enjeux. La démarche procédera par entretiens approfondis et confidentiels auprès d'un large éventail d'acteurs, sur la problématique suivante : «Comment prendre en compte les relations socio-écologiques, le rapport de l'homme à la nature, dans l'aménagement d'un territoire rural de montagne».

Cette étude dont le montant est évalué à 28 600 € est prise en charge par l'Université à hauteur de 21 600 €. L'université Paris 1 PANTHEON SORBONNE sollicite le SMBP pour la prise en charge des frais d'hébergement des étudiants et encadrants.

Le Président propose que le Syndicat Mixte des Baronnies Provençales sollicite la contribution des Régions pour assurer la prise en charge des frais à hauteur de 7 000 €.

Le Président propose donc que le plan de financement initial de l'action « mise en place de l'observatoire des Baronnies Provençales » pour l'année 2013 soit ainsi modifié :

#### PLAN DE FINANCEMENT ANNÉE 2013

DEPENSES	MONTANT TTC	RECETTES	MONTANT TTC
■ Charges de personnel (salaire), frais généraux, déplacements	39 000 €	<b>Région Provence Alpes Côte d'Azur</b>	16 000 €
■ Prise en charge des frais d'hébergement des étudiants et encadrants de l'Université Paris 1 – convention SMBP / Université Paris 1 Panthéon Sorbonne	7 000 €	<b>Région Rhône-Alpes</b>	16 000 €
		<b>SMBP – bourse CIFRE</b>	14 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>46 000 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau :

- **Approuve** la proposition du Président et la modification du plan de financement pour l'année 2013.
- **Autorise** le Président à signer la convention de partenariat avec l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne
- **Autorise** le Président à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

Le Président  
Hervé RASCLARD